

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03345 Numéro SIREN : 814 005 559 Nom ou dénomination : 3.2.1. FONCIER
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2023 sous le numéro de dépôt 18883

Le : **20 NOV. 2023**

Numéro :

18883**« 3.2.1 FONCIER »****Société par action simplifiée au capital de 1.500 €****Siège social : 30 Bis, Rue des Vallées****91800 BRUNOY****R.C.S. EVRY 814 005 559****PROCÈS-VERBAL des DELIBERATIONS de l'ASSEMBLEE****GENERALE ORDINAIRE du 29 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le 29 septembre, à dix-huit heures,

Les actionnaires de la Société **3.2.1 FONCIER**, société par action simplifiée au capital de 1.500€, divisé en 1500 actions de 1 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président, au siège social de la société, conformément aux dispositions contenues dans les statuts.

SONT PRESENTS :**La SAS GT3, Directeur général et actionnaire**

Représentée par son Président

Monsieur Christophe HENNINOT

Numérotées 1 à 500 ci..... 500 actions

La SAS EXCALIBUR, Président et actionnaire

Représentée par son Président

Monsieur Frédéric EMORINE

Numérotées 501 à 1.000 ci..... 500 actions

La SAS R.B.MB., Directeur général et actionnaire

Représentée par son Président

Monsieur Benjamin RAVOUX

Numérotées 1.001 à 1.500 ci..... 500 actions

Total des actions représentant le capital social, ci.....
=====

1.500 actions

Soit un total de 1500 actions représentant l'intégralité du capital social.

La SAS EXCALIBUR, représentée par son Président Monsieur Frédéric EMORINE, préside la réunion, constate que l'assemblée réunit tous les actionnaires et déclare que celle-ci peut valablement délibérer et la séance ouverte.

Monsieur le Président précise que le texte du projet de résolutions soumises au vote de l'assemblée a été adressé aux actionnaires et, ce, dans les quinze jours précédant la présente assemblée.

Le président de séance met à la disposition des actionnaires:

- une copie des lettres de convocation,
- la feuille de présence,
- Les comptes annuels de l'exercice qui s'est achevé le 31/03/2023,
- le rapport de gestion,
- le rapport général de Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé,
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises à la présente Assemblée,
- un exemplaire des statuts de la Société.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- lecture du rapport annuel de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur la situation et l'activité de la société concernant l'exercice clos le 31 mars 2023,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et approbation, s'il y a lieu, de telles conventions.
- approbation des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023,
- Quitus à la présidence,
- affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2023,
- questions diverses.

Monsieur le Président procède ensuite à la lecture du rapport annuel de gestion.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont échangées entre les actionnaires et, personne ne demandant plus la parole, Monsieur la Président met aux voix les résolutions suivantes.

 F.E. 

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport annuel de gestion, approuve dans toutes leurs parties le rapport annuel de gestion et les comptes annuels de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par la présidence au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus à la présidence de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 mars 2023 qui s'élève à 104 439.15 € en report à nouveau.

De plus, l'assemblée générale décide de distribuer 120 000 € du report à nouveau en dividende brut soit 120 € par action.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social :	1 500 €
- Réserve légale :	150 €
- Report à nouveau :	16 475 €
- Situation nette :	18 125 €

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, il a été procédé aux distributions suivantes de dividendes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2022	0€		
31/03/2021	90 000€		
31/03/2020	22 500€		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt conformément aux dispositions légales.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

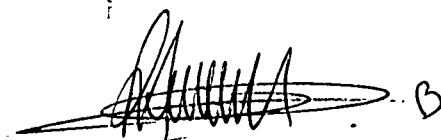
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix-neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires.

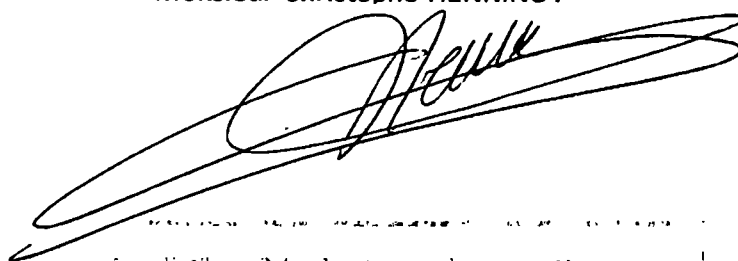
La SAS EXCALIBUR,
Représentée par son Président
Monsieur Frédéric EMORINE



La SAS R.B.MB.,
Représentée par son Président
Monsieur Benjamin RAVOUX



La SAS GT3,
Représentée par son Président
Monsieur Christophe HENNINOT



321 FONCIER
Société par actions simplifiée au capital de 1.500 €
30 Bis, Rue des Vallées
91800 BRUNOY
R.C.S. EVRY 814 005 559

COMPTES ANNUELS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2023
(Période du 1er Avril 2022 au 31 Mars 2023)

« Conforme à l'original »

F. MORIN



Désignation de l'entreprise :		SAS 321 FONCIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		30 Bis Rue des Vallées 91800 BRUNOY		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		8 1 4 0 0 5 5 9 0 0 0 1 2		Néant ☐			
				Exercice N clos le,		31 10 2013	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	4150	4150	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	162336	162336	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1505	1505	
TOTAL (III)		CJ	CK	167991	167991		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	167991	167991		
	Renvois (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SAS 321 FONCIER		Néant ☐ *		
				Exercice N 31032023		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1500)			DA	1500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	150	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	32035	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	104439	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	138124	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	720	
	Dettes fiscales et sociales			DY	29147	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	29867		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	167991		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	29867
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise · SAS 321 FONCIER					Néant ☐ *				
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons Intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	635000	FB		FC	635000		
	Production vendue	{	biens *	FD		FE			
								services *	FG
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	635000	FK		FL	635000		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	635000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	44968	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	449114	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	5071	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1035	
	Salaires et traitements *						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions *				GC		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	500189
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	134810
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)							GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1224	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)							GU	1224
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-1224	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	133586	

Désignation de l'entreprise SAS 321 FONCIER										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)										HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	29147	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	635000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	530560	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)										HN	104439	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *								HP	
			– Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(9)	Dont transferts de charges								A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives		A6	obligatoires		A9					
		dont cotisations facultatives Madelin		A7								
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8								
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels								Exercice N			
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
									Charges antérieures	Produits antérieurs		